

LA GAZETTE

d'Hervilly-Montigny



Journal n° 12

Mai 2021 à Décembre 2021

SOMMAIRE

Page 2	Sommaire
Page 3	État civil
Page 4 à 18	Comptes rendus de réunion
Page 19 à 20	Travaux réalisés en 2021
Page 20	Halloween 2021
Page 20 à 22	Cérémonie du 11 novembre
Page 22	Noël 2021
Page 23	COLUMBARIUM
Page 23	Projet ralentissement CD24
Page 24 à 26	Villages Fleuris
Page 27	Association Hervilly-Montigny Loisirs
Page 28 et 29	Gestion des déchets
Page 30 et 32	Retour en arrière
Page 32	Agent Communal / Terrain à vendre
Page 33	Rappels

Vous possédez des documents relatifs à la commune (archives, historiques, journaux, photographies anciennes de sites, d'événements divers, etc.) et vous souhaitez en faire profiter vos concitoyens ?

Confiez-les à la Mairie (14 rue de Bretagne à Hervilly). Nous pourrons les faire paraître dans le journal semestriel et sur la page Facebook du village. Les documents vous seront rendus le jour même.

État civil

Naissances

Le 24 avril 2021 Emile NORMAND

Le 31 mai 2021 Juliette LANDA

Le 10 septembre 2021 Alice NORMAND

Mariages

Le 29 mai 2021 Melle ABBRUZZESE Vanessa et Melle LECUYER Laura

Le 08 juillet 2021 M. MAKDESSI Sham et Mme PITZALIS Emma

Décès

Mme KULAVIAK Josette décédée le 9 septembre 2021

Recensement militaire



LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

OBJETIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

SGA

LA VIE DE LA COMMUNE
MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 7 avril 2021 à 18h30

Visio-Conférence

Présents : M. Benoît BALLUET, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, M. Grégory CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Gaëtan DODRE, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER.

Absent : M. Emmanuel SARRAZIN

Monsieur le Maire propose une minute de silence suite aux décès de Mme Bernadette ALAVOINE née PREVOST, Mme Michelle VAN ELSLANDE, et la maman de M. JACQUET Richard.

Approbation du dernier compte rendu de réunion

I) Comptes rendus des différentes commissions

CCHS : COLLECTE DES DECHETS MENAGERS - Après une enquête réalisée auprès des exploitants agricoles, la FDSEA (Fédération Départementale des Exploitants Agricoles) propose d'organiser une collecte des pneus agricoles sur notre territoire. Pour ce faire, un accompagnement financier est sollicité. La CCHS participera à hauteur de 30€ la tonne jusqu'à concurrence de 100 tonnes.

RESSOURCES HUMAINES - Création d'un poste d'animateur territorial principal de 1 ère classe au 01/04/2021 (tiers lieu numérique) - Création d'un poste d'agent technique dans le cadre des adjoints techniques au 01/04/2021 pour l'ouverture de la déchèterie à Saily - Saillisel, - Création d'un poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques concernant le transfert du gymnase municipal

Fixation du régime d'astreintes pour le responsable technique et la responsable environnement.

AMENAGEMENT de L'ESPACE - OPAH - Commission d'examen des dossiers de subvention suite au démarrage de l'OPAH (Opération d'Amélioration de l'habitat), et compte tenu des aides octroyées par la Communauté de Communes aux propriétaires occupants, il est nécessaire de créer une commission d'examen des dossiers. M. DODRE Gaëtan est membre de cette Commission.

Proposition d'une nouvelle aide financière : 1 500 € aux entreprises fermées administrativement depuis le deuxième confinement de novembre 2020.

Bilan du dispositif 2020 : 142 demandes accordées + 1 dossier non encore mandaté soit 205 400€ consommés sur les 300 000€ budgétés

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Le Conseil communautaire décide d'affecter une enveloppe de 790 822,50 € pour la réalisation des prestations prévues dans la convention d'application du protocole constitutif d'un partenariat pour le lancement d'études de dimensionnement et de positionnement des ports intérieurs en vue de la réalisation du Canal SeineNord Europe.

FINANCES - Budget principal - Autorisation budgétaire spéciale pour les dépenses d'investissement à engager avant le vote du budget primitif

- Acquisition de mobilier et matériel informatique pour les services Communication/Finances/Environnement + fenêtres battantes à hauteur de 18 000€ TTC - Travaux de toiture au gymnase des remparts (complément) : 64 000€ TTC - Parking au pôle équestre : 170 000€ TTC

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Zone d'activités de la Croisette - Vente de parcelles Compte tenu de l'avancée des travaux de démolition de la friche FLODOR et des différentes études sur site (relevé topographique, pollution...). Protocole d'accord en cours avec la société ECOFROST.

ADMINISTRATION GENERALE : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil communautaire.

FDE : Adhésion à la FDE 80 pour la réalisation de diagnostics et le suivi énergétique des bâtiments de la CCHS (gymnases, centre aquatique, MARPA, gendarmeries etc...)

SISCO : Délibération changement de statuts : En ce qui concerne la compétence accueil de loisirs avec et sans hébergement (y compris les mercredis détente) durant les petites et grandes vacances, chaque commune financera ses enfants. Les communes extérieures se verront recevoir une facture par l'organisme d'accueil.

Chaque Commune sera libre de signer la convention (ou non) et de définir le montant de prise en charge.

M.DODRE Gaëtan → abstention car cela engendre des frais supplémentaires aux Communes.

Le siège social du syndicat scolaire se trouve désormais à Villers-Faucon.

Règlement de la facture d'été 2020 : Facture de 10 155 € à régler suite signature d'une convention entre ROISEL et Vacances Plurielles pour les vacances d'été 2020. Problématique : ROISEL n'avait pas la compétence.

Autorisation de l'assemblée pour la signature d'une convention avec chaque Commune concernée pour la part qui lui incombe.

HERVILLY-MONTIGNY : 420 €

Planning : une analyse de la répartition des heures de l'ensemble du personnel du SISCO est en cours.

Délibération subventions pour le chauffage des locaux :

Acceptée à l'unanimité pour un montant de 3500 € aux communes de Bernes et Roisel.

Délibération tarif cantine : Mise en place d'un tarif de 4,30 € pour les repas non commandés ou décommandés. Acceptée à l'unanimité.

Paiement à l'inscription : Afin de limiter au maximum les impayés de cantine et de garderie, les parents pourront payer à l'inscription par internet ou au secrétariat du SISCO.

Délibération autorisant la Présidente à ester en justice suite courrier de l'avocat d'une ancienne salariée du SISCO.

Réflexion sur la nouvelle répartition des contributions des Communes (actuellement 50 / 50).

II) Délibération changement des statuts CCHS

Suite à la loi « Engagement et Proximité » et au rapport de la cour des Comptes, la Communauté de Communes a mis en conformité ses statuts.

La modification porte essentiellement sur la compétence voirie. En effet, la CCHS assure désormais l'ensemble des travaux de voirie extra-muros. L'entretien et l'aménagement des voiries intra-muros reviennent aux Communes.

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

III) Délibération transfert de la compétence « Mobilité »

Suite à la loi d'Orientation des mobilités dite LOM du 24 décembre 2019, la CCHS a délibéré favorablement sur le transfert de la « compétence mobilité » des communes vers la CCHS. Chaque conseil municipal dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur ce transfert.

Suite à la présentation de Monsieur le Maire, le transfert est accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

IV) Logo Commune

Afin de permettre aux habitants de s'identifier et se reconnaître dans une logique de construction sociale, Monsieur le Maire propose la création d'un logo pour notre village. Ce dernier sera présent sur les courriers et documents émanant de la Mairie.

Il est possible de répondre à un questionnaire sur le site internet lacontreehervilly-montigny.com afin que la Commune prenne en compte les propositions des habitants.

V) Terrain Communal

Suite à l'acquisition de l'accès au terrain communal de Montigny rue de Vermand à Montigny par un administré, une problématique se pose désormais sur l'avenir de ce terrain.

Ce terrain servait essentiellement au dépôt de déchets verts. Pour rappel, un arrêté sur l'interdiction de dépôt de déchets de toutes natures est désormais effectif sur l'ensemble de la Commune.

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal que le terrain est en cours d'estimation dans le cadre d'une probable mise en vente.

VI) Présentation du projet de ralentissement CD24

Suite à l'enquête auprès des habitants et les différentes rencontres avec le vice-président voirie et le bureau d'étude, Monsieur le Maire présente la première esquisse du projet.

Ce projet sera présenté au département pour connaître sa faisabilité. Suite au retour du département, les administrés rue de Roisel et rue de Vermand seront invités en Mairie afin de leur présenter le projet.

VII) Recours juridique Parc éolien de Bernes

Une rencontre a eu lieu en Mairie avec ENGIE GREEN afin de trouver un accord suite au recours juridique de mars 2019.

Selon le protocole d'accord transactionnel, la société ENGIE GREEN BERNES EXTENSION :

- S'engage à verser à la Commune d'HERVILLY-MONTIGNY la somme de 4800 € à titre de remboursement des frais et honoraires.
- S'engage à financer l'aménagement végétal de la Commune à hauteur de 5000 € HT.

En contrepartie, la Commune se désiste irrévocablement de sa requête en annulation contre l'autorisation du projet éolien de Bernes.

Cette négociation porte également sur l'extension du parc éolien de Bernes, Mme GUIBERT, chargée de mission biodiversité, nous informe par mail qu'un autre fond paysager a été validé.

L'ensemble des cartes TV vont être changées aux frais d'ENGIE GREEN, Monsieur le Maire souhaite que l'on communique rapidement auprès des habitants.

VIII) Convention financière SISCO / Changements des statuts.

Changements des statuts : Les changements concernent la nouvelle adresse du siège et la prise en charge des centres aérés et de l'accueil du mercredi par les communes membres du SISCO. Cela implique un effort financier supplémentaire déjà très élevé.

Après lecture, la modification des statuts est votée à la majorité par les conseillers présents. 3 abstentions.

QUESTIONS DIVERSES

Aucunes questions diverses pour cette réunion.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 29 avril 2021 à 18h30

Présents : M. Benoît BALLUET, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Gaëtan DODRE, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER.

Absents excusés : M. Emmanuel SARRAZIN, M. Grégory CARLIER

Approbation du dernier compte rendu de réunion

I) Proposition et votes des Taxes

Monsieur le Maire évoque la baisse des dotations de fonctionnement 2020 (- 6000 € environ).

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une augmentation de 1% des taux (taxe foncière bâti et non bâti).

Grâce à cet effort fiscal, la Commune ne sera pas pénalisée sur le montant des dotations 2021.

Le produit total attendu de ces 2 taxes s'élève à 56 135 €.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

II) Vote du compte administratif 2020

Après lecture et explication du Compte Administratif 2020, Monsieur le Maire donne à M. Maurice ROGER la Présidence de la séance pendant la durée du vote.

A noter un résultat de clôture de +127.637 €.

Compte administratif adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

III) Proposition est vote du budget primitif 2021

M. DODRE reprend la présidence et remercie les conseillers pour le vote du compte administratif.

Après explications de la répartition de notre budget en fonction des différentes imputations comptables, le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2021.

A noter :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 252 098 €

Dépenses et recettes d'investissement : 93 314 €

QUESTIONS DIVERSES

Aucunes questions diverses pour cette réunion.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 17 juin 2021 à 18h30

Présents : M. Benoît BALLUET, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Gaëtan DODRE, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Emmanuel SARRAZIN, M. Grégory CARLIER

Approbation du dernier compte rendu de réunion

I) Compte rendu des différentes commissions

Syndicat d'eau

Projet de construction d'un nouveau réservoir de 250 m³ (station pompage de Bernes).

Coût total des travaux : 759 720 €

Montant des subventions : 607 776 €

Les pompes présentes actuellement dans le forage datent de 1989, leur renouvellement devrait être fait à court terme.

Suite à différents travaux, Vraignes constate une baisse des fuites de 15 %.

Mesnil-Bruntel et Brie n'ont pas signé l'accord pour rejoindre le syndicat.

Changement de 3 débitmètres (dont un à HERVILLY et un à MONTIGNY) pour un coût de 17 634 €.

Etude situation catastrophe obligatoire pour un coût de 15 350 €. Cette étude est remboursée à 50 % par l'agence de l'eau

Communauté de Communes

Vente d'un terrain : Les négociations ont abouti avec la société GT LOC, pour la vente d'une partie de la parcelle ZB109 (environ 3 600m²) derrière le village artisanal, à la proposition suivante : 49 680€ HT, soit 13,85€/m². Cette estimation correspond à celle des domaines établie le 1er avril 2021. Une division cadastrale, prise en charge par GT LOC, sera nécessaire ainsi qu'une servitude pour permettre l'entretien du séparateur hydrocarbure se situant sur le site.

Tiers Lieu Numérique : Lors du conseil communautaire du 15 avril 2021, le conseil communautaire a validé une grille tarifaire pour le Tiers Lieu Numérique.

Formule petit déj 4€/ Coût PLA 0,10€ le gramme

Formation Permis Brodeuse 15€/heure/personne

10€ pour un pass de 3 séances (numérique, imprimante 2D, scanner 3D, Scan Cut).

Demande de subventions pour les travaux dans les gymnases.

Pour les différents travaux projetés dans les gymnases, il est possible d'obtenir des subventions (à hauteur de 80%) de l'Agence Nationale du Sport. Pour ce faire, il faut notifier les marchés avant le 31/12/2021 et avoir terminé les travaux pour le 31/12/2022.

Recrutement pour accroissement d'activité au service technique : La CCHS se trouve confrontée à des besoins de personnel saisonnier dans les services techniques, notamment pour répondre aux sollicitations des communes pour l'entretien des espaces verts et divers travaux.

La nouvelle déchèterie de Saily-Saillisel est désormais ouverte.

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Nous avons étudié 21 dossiers (agréés ou en cours d'instruction auprès de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat). 339 689€ de travaux générés pour 182 191€ de subvention.

- 3 PERONNE : 25 001,71 € TTC
- 1 TINCOURT-BOUCLY : 5 200,00 € TTC
- 1 BUSSU : 50 844,84 € TTC (CCHS = 2 964 €)
- 1 HERBECOURT : 3 418,20 € TTC (CCHS = 500 €)
- 1 BIACHES : 26 995,35 € TTC (CCHS = 3 000 €)
- 1 EPEHY : 9 886,99 € TTC (CCHS = 500 €)
- 1 PERONNE : 33 668,59 € TTC (CCHS = 3 000 €)
- 1 DOINGT : 16 000,00 € TTC (CCHS = 500 €)

Participation communautaire = 10 464 € / Participation ANAH et Habiter Mieux : 91 299 € Participation du Conseil Régional : 15 250 € / Participation Action Logement : 8 900 €

Un numéro vert est disponible : 0 801 907 594 ainsi qu'une adresse mail : opah80@soliha.fr Il y a eu 3 demandes pour la Commune d'HERVILLY-MONTIGNY.

II) Organisation des élections Régionales et Départementales

Monsieur le Maire rappelle les dates des élections Départementales et Régionales des dimanches 20 et 27 juin 2021 ainsi que les différentes consignes pour une bonne organisation des bureaux de vote.

Tous les conseillers municipaux seront présents, accompagnés par des administrés vaccinés ou testés.

Bureaux de vote Elections Régionales et Départementales 20 et 27 juin 2021		
8h-10h	Ludovic BONNEL / Emmanuel SARRAZIN	Gaëtan DODRÉ / Christine COQUELLE
10h-12h	Angélique CARLIER / Jennifer JACQUET	Maurice ROGER / Jennifer BONNEL
12h-14h	Angélique CARLIER / Jennifer JACQUET	Valérie BRENARD / Martine CAILLET
14h-16h	Lucie DEAL / Grégory CARLIER	Maurice ROGER / Benoît BALLUET
16h-18h	Ludovic BONNEL / Damien JACQUET	Gaëtan DODRÉ / Elisa DROY

III) 14 Juillet 2021

Suite à la fin du confinement et au recul de l'épidémie de COVID-19 dans le département de la Somme, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux l'organisation d'une retraite aux flambeaux pour l'ensemble des habitants, enfants comme adultes, le 13 juillet 2021. Une restauration rapide et une vente de boissons seront mises en place pour aider l'association HERVILLY-MONTIGNY Loisirs. Cette manifestation sera annulée si les chiffres liés à l'épidémie sont inquiétants.

IV) Concours des maisons fleuries

Dans le cadre de notre label, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux la participation au concours des maisons fleuries. Ce concours est ouvert à tous les habitants, il est impératif que les efforts de fleurissement soient visibles de la rue. Ce concours est composé de 7 catégories, la commission interne devra sélectionner deux photos par catégorie. Le jury de sélection sera composé de Mme CARLIER Angélique, Mme JACQUET Jennifer, Mme CAILLET Martine, Mme COQUELLE Christine, et M. DODRE Gaëtan. Le palmarès sera à renvoyer avant le 15 août au PETR Cœur des Hauts de France.

V) Point sur le projet de ralentissement sur le CD24

Suite au retour du Département, Monsieur le Maire présente les projets des travaux de ralentissement du CD24.

Hervilly : le projet d'une paire de chicanes avec zone 30 est refusé par le Département en raison d'un risque d'accident important. Un second projet, proposé par le bureau d'étude et la CCHS, consiste à la mise en place d'un passage piéton surélevé. Pour le moment, le Conseil Municipal n'est pas favorable à ce projet. Estimation des travaux avant subvention 12 500 € HT.

Montigny : le projet proposé par le bureau d'études comprend la mise en place de deux paires de chicanes avec zone 30, un rétrécissement entre le carrefour et le garage FERREIRA ainsi que la mise en place de traçage au sol et de fosses bétons composées d'arbre ou arbuste. A ce jour, pas de refus du Département.

Estimation des travaux avant subvention 54 400 € HT.

VI) Etude géomètre terrain communal de Montigny

Afin de mettre en vente le terrain communal (parcelles cadastrées section ZD 87 et 90) qui se trouve rue de Vermand à Montigny, Monsieur le Maire propose la signature du devis du géomètre d'un montant de 1 297, 20 € TTC. Accepté à l'unanimité.

Après discussion avec l'ensemble des conseillers, le prix de vente du terrain sera déterminé très prochainement entre 10.000 et 12.000 € environ. La vente pourra éventuellement se faire par enchères.

QUESTIONS DIVERSES

La date retenue pour le Noël de la Commune est le samedi 11 décembre 2021.

Date prévisionnelle pour organisation d'une fête de l'automne le jour de l'inauguration du verger participatif et grillage végétal le samedi 6 novembre 2021. Un contact sera pris avec des producteurs locaux.

Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux le renouvellement de l'abonnement du site internet communal. Accepté à l'unanimité.

Afin de mobiliser l'effort collectif et citoyen pour l'entretien des trottoirs et caniveaux, un mot sera adressé aux propriétaires et locataires pour rappeler la mise en place d'un arrêté municipal depuis le 01/01/2021. L'objectif est de mobiliser l'ensemble des administrés dans le projet « j'entretiens mon trottoir ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se déclare favorable à l'adhésion à la FDE 80 de la ville de Salouël.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 23 septembre 2021 à 18h30

Présents : M. Gaëtan DODRE, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, Mme Christine COQUELLE, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Emmanuel SARRAZIN, M. Grégory CARLIER

Absents excusés : M. Benoît BALLUET, Mme Elisa DROY

Monsieur le Maire propose une minute de silence suite au décès de notre doyenne, Mme Josette KULAVIAK.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'une délibération modificative à l'ordre du jour initial. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

Approbation du dernier compte rendu de réunion.

I) Compte rendu des différentes commissions

Conseil d'École : Activités réalisées : Création d'une plaque Olympique, Piscine, semaine de la marche, Médiathèque, sortie sécurité routière, journée détente, inscription au prix littéraire... CM1 et CM2 journée à QUEND fin juin 2021.

Effectif rentrée septembre 2021 : 286 enfants dont 43 enfants sur Bernes.

Nomination d'un nouveau Directeur d'école à partir du mois de septembre.

L'élection des parents d'élèves se fera exclusivement par correspondance.

Aménagement des écoles : des poubelles fixes sont à prévoir pour les cours de l'élémentaire à Roisel.

Organisation périscolaire : Les enseignants et parents d'élèves souhaitent que les salariés du SISCO présents à la cantine le midi soient formés d'avantage sur la pédagogie à avoir avec les enfants. Une autre remarque concerne le manque de personnel à la cantine de Roisel (gare). FCPE : Préparation du Noël des enfants qui aura lieu entre le 10 et 17 décembre 2021.

Communauté de Communes : Validation d'une grille tarifaire pour le Tiers Lieu Numérique. Il est nécessaire de modifier certains tarifs avant l'ouverture du tiers lieu.

Ressources Humaines - RIFSEEP. La délibération du RIFSEEP est modifiée pour intégrer les cadres d'emplois des ingénieurs, des techniciens et des animateurs. Elle est modifiée également pour les agents placés en congés de longue maladie, grave maladie et longue durée, le versement sera dorénavant suspendu.

Ressources Humaines - Recrutement pour accroissement d'activité au service technique. La collectivité se trouve confrontée à des besoins de personnel saisonnier dans les services techniques, notamment pour répondre aux sollicitations des communes pour l'entretien des espaces verts et divers travaux.

La déchèterie de Sailly Saillisel est ouverte depuis le 17 mai. Pour l'instant la fréquentation est « timide », mais il faut le temps aux habitants de s'approprier l'équipement.

M. FRANÇOIS annonce que des réunions sont organisées sur l'aménagement du port intérieur lié au Canal Seine Nord Europe. Lorsqu'il y aura des accords définitifs, une réunion sera organisée pour présenter l'aménagement aux délégués communautaires. De plus, les travaux liés au passage sous le canal de la ligne ferroviaire Chaulnes/Péronne seraient pris en charge par la société du Canal, dixit un courrier du Président du directoire.

Les travaux de démolition sur l'ancien site FLODOR se poursuivent. Une réunion s'est déroulée en sous-préfecture pour le projet Mona Lisa, avec les différents acteurs du développement économique. Compte tenu du contexte électoral, il n'y a pas eu d'engagement ferme. Néanmoins, chacun s'accorde pour dire que quel que soit le résultat, l'implantation d'une nouvelle entreprise sera soutenue.

Le centre aquatique va rouvrir au public le 9 juin prochain. C'est une bonne nouvelle pour la population mais également pour le personnel. Les locaux de Savoir Fer sont ouverts depuis début mai. Pour le moment, des visites d'élus ne sont pas possibles étant données les mesures sanitaires. Il rappelle qu'il s'agit d'une association d'insertion, avec d'excellents résultats (60% de retour à l'emploi). L'association dispose de 16 personnes, ils vont pouvoir accueillir 9 personnes supplémentaires, dans des locaux agréables.

Ordures ménagères : Les sacs à côté des poubelles ne seront plus ramassés.

SISCO : Délibération afin de rembourser à l'association de l'école primaire de Roisel, l'acompte pour la classe de mer (annulation au vu des conditions sanitaires). Acompte de 401 €.

Suite à une demande de Mme Gaudière, délibération prise pour équilibrer le budget (1003,15€). Délibération pour autoriser Mme la Présidente à signer deux PEC, pour une durée hebdomadaire de 20h, annualisée sur l'année scolaire.

Poste 1 : Accompagnement transport scolaire, service de cantine, ménage

Poste 2 : Garderie, service de cantine, ménage

Délibération pour ajouter la délégation de signature de contrats divers type PEC, aux délégations de Madame la Présidente.

Un bilan est fait concernant les formations des agents (en cours et à venir) - Fin septembre Hygiène et Sécurité - Novembre SST et Animation.

Ordre du jour supplémentaire : 920 € à régler suite au recours contre le SISCO de Mme Choin. Augmentation du prix de la cantine scolaire (+ 0,10c) et de la garderie (21 € pour une période de 6 semaines).

Site internet : paiement en ligne, baisse des impayés.

CLECT : Analyse des 5 rapports (zone d'activité, voirie, mobilité, équipements sportifs, tiers lieu numérique). Les calculs des charges transférées sont terminés.

Le rapport de la CLECT sera à voter par l'ensemble des conseils municipaux prochainement.

Au niveau de la voirie, l'avantage de la Commune est d'avoir la main mise sur les travaux. Une compensation se fera par l'attribution des fonds de concours par la CCHS.

II) Agent Communal

Suite à la démission de M. Roman BONNEL, nous avons organisé plusieurs immersions de juillet à août avec des jeunes demandeurs d'emploi. En parallèle, nous avons également organisé de nombreux entretiens d'embauche. Monsieur le Maire annonce l'embauche de M. Bruno BIGORNE, expérimenté et très volontaire. L'objectif est de permettre à Bruno de rester en poste dans notre Commune jusqu'à sa retraite en 2026.

III) Délibération subvention annuelle association

Suite à une demande de subvention par le Président de l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS, présidée par Monsieur Gérard DODRE, Monsieur le Maire fait un rappel de l'ensemble des manifestations (repas des aînés, spectacle de Noël, Pâques, soirée couscous, 14 juillet, feu de la Saint-Jean, Halloween, soirée Beaujolais, voyages...) à l'ensemble des conseillers. Proposition d'une subvention annuelle de 500 € votée à l'unanimité par les conseillers présents.

IV) Délibération instauration durée annuelle légale du travail

Les collectivités bénéficiaient de la possibilité de fixer une durée légale de travail inférieur à 1607 heures. A compter du 1^{er} janvier 2022, les congés accordés aux agents visant à réduire la durée annuelle du travail à moins de 1607 heures ne peuvent plus être maintenus (jour d'ancienneté, jour du Maire, des ponts etc...).

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

V) Délibération modificative (ajout à l'ordre du jour)

Le trésor public nous demande une régularisation, en émettant : - un titre au 66111 (Intérêts) pour un montant de - 16,53 € et + 16,53 € au 1641 (Emprunts).

Délibération votée à l'unanimité par les conseillers présents.

VI) Bilan concours Villages Fleuris et Maisons Fleuries

Le passage du jury des villes et villages fleuris a eu lieu le 24 août 2021. Le bilan est plutôt encourageant, les efforts réalisés par l'ensemble des élus et des habitants ont été remarqués lors de la visite. Les résultats sont attendus pour le mois de décembre 2021. Rappel de l'objectif de cette année : conserver notre labélisation deux fleurs.

Participation au concours des maisons fleuries : nous avons deux lauréats dans notre Commune, Mme KULAVIAK et M et Mme LOISEAUX. Félicitations à eux. Remise des prix le 18 octobre à Chaulnes.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des habitants pour l'ensemble des efforts fournis.

VII) Adhésion ARBRES REMARQUABLES

Créée en 1994, l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables: Bilan, Recherche, Études et Sauvegarde) a pour objectifs:

- Être un lieu de rassemblement de tous ceux que les Arbres Remarquables intéressent.
- Stimuler les recherches en profondeur tant biologiques qu'historiques ou folkloriques (légendes et traditions) sur ces témoins du passé.
- Aider les initiatives d'inventaires locaux d'arbres remarquables, en faisant connaître les réalisations passées ou en cours.
- Donner un appui à tous ceux qui souhaitent sauver un de ces arbres menacés soit par la maladie, soit par des aménagements préjudiciables.
- Créer autour des Arbres Remarquables un label efficace pour les protéger.
- Diffuser les connaissances de toutes sortes qui concernent ces arbres en organisant visites, séminaires, conférences, discussions, expositions, écrits.

Le jury des villes et villages fleuris nous conseille d'adhérer à cette association afin de protéger et mettre en valeur le tilleul (au centre d'Hervilly) et le marronnier (face au cimetière). Frais d'adhésion annuelle de 45 euros.

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

VIII) Devis paysagiste

Monsieur le Maire propose la signature d'un devis de 300 euros par la micro entreprise *Pensée Jardin* pour la plantation d'arbres, de groseilliers, et une trentaine de cornouillers sanguins. L'objectif est de terminer le projet 1 million d'arbres dans les Hauts de France et s'appuyer d'un professionnel pour que le projet perdure dans le temps et permettre une bonne croissance.

Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

IX) Délibération parc éolien Cartigny/Hancourt

Le projet du parc éolien des Moulins de la Cologne, développé par le groupe Eurowatt, prévoit d'implanter sur les communes de Cartigny et Hancourt 7 éoliennes de hauteur maximale de 178,5 mètres.

Après discussions, et suite aux nuisances que procure l'installation d'un parc éolien, l'ensemble des conseillers présents votent à l'unanimité **contre** ce projet.

X) Colis des aînés et arbre de Noël

La distribution des colis de Noël et des bons d'achats pour les aînés de plus de 65 ans est prévue le week-end du 11 et 12 décembre 2021. La composition du colis est en cours de réflexion. L'enveloppe allouée aux colis et aux bons d'achats reste la même.

M. ROGER nous informe que l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS organise un repas de l'amitié le dimanche 12 décembre 2021 à midi (salle des Fêtes de Bernes).

L'arbre de Noël aura lieu le samedi 11 décembre 2021 à la salle de motricité. Des créneaux seront mis en place afin de recevoir les enfants par petits groupes. Le coupon-réponse est à rendre avant le 10 octobre dernier délai. L'enveloppe allouée aux cadeaux reste la même.

XI) Véhicule

Afin de rendre autonome notre agent communal et compenser le manque de local sur Montigny, Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un véhicule communal avec un crochet d'attelage et contrôle technique OK d'occasion pour un budget de 1500 euros. La recherche est en cours.

XII) Mise en place groupe de travail

Monsieur le Maire propose la mise en place de deux groupes de travail.

Mise en place d'un questionnaire « *le bien vivre à HERVILLY-MONTIGNY* » composé de Mme JACQUET, Mme CAILLET, M. BONNEL, M. DODRE. Ce questionnaire sera adressé à l'ensemble des habitants.

Rédaction de la prochaine Gazette composé de Mme CARLIER, M. BONNEL, M. DODRE. La prochaine Gazette est prévue pour le mois de décembre 2021.

XIII) Questions diverses

Monsieur le Maire propose la mise en place d'un règlement intérieur pour le cimetière Communal. M. DODRE et M. BONNEL le présenteront lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 08 novembre 2021 à 18h30

Présents : M. Gaëtan DODRE, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Benoît BALLUET, Mme Elisa DROY, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Grégory CARLIER

Absent excusé : M. Emmanuel SARRAZIN

Monsieur le Maire propose l'ajout de 3 points supplémentaires à l'ordre du jour initial. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

Approbation du dernier compte rendu de réunion.

I) Compte rendu des différentes commissions

CCHS :

Administration Générale - Somme Numérique : Suite à la démission de M. Jean-Marie BLONDELLE, en tant que représentant de la CCHS au sein de SOMME NUMERIQUE, M. VARLET sera son remplaçant.

Administration Générale - Transfert d'un bien immobilier : Le conseil communautaire autorise le Président à signer l'acte de transfert de propriété du Collège Gaston Boucourt à ROISEL, entre le Département de la Somme et la Communauté de Communes de la Haute Somme et tout acte y afférent.

Finances - Approbation des rapports CLECT : Les conseils municipaux seront appelés à délibérer sur ces rapports. Etant donné que la CLECT se déroule en amont du conseil communautaire, il sera possible d'échanger sur les rapports présentés avant envoi aux communes.

Après réception des différentes délibérations des communes, le conseil communautaire devra délibérer sur le montant des attributions de compensation définitive (avant la fin de l'année 2021).

Finances – Institution de la taxe GEMAPI : Suite à la présentation de l'AMEVA lors du conseil communautaire du 24 juin dernier, le conseil communautaire se prononce favorablement sur l'instauration de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Finances – Exonération de la TEOM pour l'année 2022 : Le Conseil Communautaire approuve l'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2022, pour les entreprises suivantes : (Distri Center à Péronne, But à Péronne, Gifi à Péronne, Lidl à Péronne, Entreprise Boniface à Equancourt). Chaque entreprise possède sa propre filière pour l'enlèvement et le traitement des déchets.

Finances – Redevances campings 2022 : 51 € par emplacement

Ressources Humaines – Création d'un poste de chargé(e) de communication à temps complet.

Conseil d'école :

Règlement intérieur voté à l'unanimité.

Au total 290 enfants sur l'ensemble du regroupement.

Mise en place d'un plan de continuité pédagogique en cas d'absence d'un enseignant et si la pandémie oblige à reprendre le travail en présentiel et distanciel.

Présentation des comptes de la coopérative scolaire.

Les exercices incendie et exercices attentat/intrusion se sont bien déroulés dans le calme et rapidement. Modification du point de rassemblement à Bernes. Élémentaire : utilisation des portables personnels avec les soucis que cela peut engendrer : SMS non entendu, problème de réseau. Solution proposée : la fourniture de talkie-walkie ou d'un téléphone. En cas d'absence d'une enseignante et si le brassage n'est pas autorisé, la solution la plus adaptée est la mise en place d'un service de garderie.

Projet de l'année : Maternelle de Roisel : rencontres USEP, médiathèque, gymnase, piscine, opération « nature propre ».

Maternelle de Bernes : Nettoyons la nature, « une Somme d'Espoir » dans le cadre de l'USEP, « courir longtemps ».

Elémentaire : Prix littéraire, chorale du collège, projet Picard, Cross de fin d'année, E3D.

Mme. Hagar fait remarquer qu'elle a rencontré des soucis de ménage après le passage de Vacances Plurielles (centre aéré). M. Girardin demande l'installation de poubelles de tri sélectif.

Actions de la FCPE : Vente de chocolats de Noël, Bourse aux jouets, ventes de jacinthes, spectacle de Noël, distribution de calendriers personnalisables, grille de Pâques, Kermesse ?

Classe de mer : une proposition est faite pour faire partir tous les enfants de l'élémentaire une journée à la mer et de demander la présence d'un guide nature. Les classes de Maternelles aimeraient partir à Berck pour emmener les enfants voir les cerfs-volants.

Les parents d'élèves aimeraient la mise en place d'un trombinoscope et s'interrogent sur le fait de ne pas avoir rempli de fiches de renseignements. Un dysfonctionnement du portail internet est souligné, notamment en ce qui concerne les inscriptions à la garderie.

Les parents veulent connaître la capacité d'accueil maximale de la cantine de Roisel car, selon eux, le nombre d'enfants est trop élevé par rapport au personnel présent.

Les parents veulent également connaître la capacité maximale du bus pour la cantine de Roisel.

Incivilité dans le bus : Une rencontre a eu lieu avec le chauffeur, l'employeur a été prévenu et la personne qui accompagnait dans le bus n'a pas été renouvelée.

SISCO :

Des réunions ont eu lieu sur le devenir du SISCO Haute-Somme. En effet, les charges communales ont doublé depuis 2017 pour certaines communes, notamment pour la Commune d'HERVILLY-MONTIGNY. Un audit est demandé afin de réduire les coûts de fonctionnement.

FDE :

La fédération a signé une convention avec ENEDIS pour une durée de 30 ans. Innovation dans la vidéo protection, actuellement deux Communes en sont équipées (Feuillères et Heudicourt).

La FDE propose des études pour le remplacement du chauffage au fioul.

Un appel à projet est en cours concernant les panneaux photovoltaïques.

En 2023, bascule du Gaz B (Pays-Bas) avec le Gaz H (Gaz naturel).

L'installation des bornes de recharge électrique est en augmentation dans les Communes, cependant, aucune rentabilité pour le moment.

La FDE et la SICAE ont un projet en commun sur la Commune de Roisel avec l'implantation d'un parc de panneaux photovoltaïques de 5 hectares. Un second projet est en réflexion sur la Commune de Nurlu.

Projet de méthanisation en cours notamment sur les Communes de Vraignes en Vermandois et Albert. Achat d'une éolienne à Poix de Picardie afin d'avoir une vue sur la maintenance et le fonctionnement de cette dernière.

Mise en place d'un Concours ECOLOUSTICS à destination des élèves de CM1, CM2 et 6ème sur le thème « Mon territoire fait sa transition énergétique et moi dans tout ça ? »

Syndicat d'eau :

Cartigny et Buire vont intégrer le syndicat au 1 janvier 2022. Des travaux sont à prévoir en raison de la vétusté du réseau. Cette adhésion va permettre un gain annuel de 35 000 € environ. La Commune de Buire ne dispose pas de défense à incendie.

Mesnil-Bruntel et Brie n'ont pas encore donné leur accord pour rejoindre le syndicat. Les différents projets sont en attente en raison d'un problème d'effectif au sein de la SAUR.

La qualité de l'eau est bonne malgré la présence d'une légère trace de produit de traitement à betteraves.

II) Ajout n° 1 Achat véhicule Communal :

Comme évoqué lors de la dernière réunion, Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un véhicule pour un montant de 1000 euros TTC. Ce dernier est de type monospace (Opel Zafira) équipé d'un crochet d'attelage avec un contrôle technique OK. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

III) Ajout n° 2 Décision modificative « subventions aux associations »

Afin d'effectuer la transaction financière avec un particulier en toute légalité, Monsieur le Maire propose une décision modificative de + 1000 au compte 66748 et -1000 au compte 61521. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

IV) Ajout n° 3 Détermination prix terrain Montigny

Suite au bornage de la parcelle ZD90 à Montigny, Monsieur le Maire présente la superficie du terrain (environ 3100 m²) ainsi que le coût du bornage afin de déterminer un prix de base pour la vente de ce dernier.

Après discussion, l'ensemble des conseillers présents détermine un prix de vente de 15 000 €. Comme évoqué précédemment, une publication sera faite auprès de chaque administré, la vente du terrain se fera par enchère à transmettre sous enveloppe à la Mairie.

V) Délibération CLETC :

Commission Locale d'Evaluation des Charges : Analyse et vote des 5 rapports (zone d'activité, voirie, mobilité, équipements sportifs, tiers lieu numérique) ainsi que la validation du mode de calcul des attributions de compensations fiscales 2020. Voté à l'unanimité par les conseillers présents.

Suite au passage en FPU, mise en place des attributions de compensation afin d'assurer la neutralité et permettre une répartition juste auprès des Communes membres de la CCHS.

Rappel concernant le rapport « Voirie », la Commune a désormais la main mise sur les travaux (entretien et neuf).

VI) 11 Novembre

La cérémonie aura lieu au monument aux morts à 11h00 suivi d'un dépôt de gerbe et d'un verre de l'amitié.

Notre partenaire Bleu de Terre sera également présent pour présenter les produits locaux ainsi que quelques dégustations.

VII) Point et vote sur le projet de ralentissement CD24

Une réunion a eu lieu en Mairie le 26 octobre avec le responsable Voirie au Département, Eiffage et le vice-Président voirie à la Communauté de Communes. Cette réunion a pour but d'avancer dans notre projet et de connaître les aménagements possibles sur notre CD24.

En ce qui concerne HERVILLY : mise en place d'un passage piéton surélevé avec zone 30KMh. Les chicanes, STOP et priorité à droite ne sont pas acceptés.

Accepté à la majorité par les conseillers présents.

En ce qui concerne MONTIGNY : La longueur du CD24 impose la mise en place de 3 zones de ralentissement.

Mise en place d'un passage piéton surélevé au niveau du transformateur rue de Vermand et de deux paires de chicanes.

Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

Une demande de chiffrage prévisionnel est en cours, les plans seront accessibles en Mairie afin d'échanger avec les administrés de la Commune.

VIII) Gratification agent communal et secrétaire

En raison de la qualité du travail effectué au cours de l'année, Monsieur le Maire propose des bons d'achats à notre secrétaire et à notre agent communal.

Après discussions, une somme de 200 euros sera allouée à chaque salarié.

IX) Résultat label des Villes et Villages Fleuris

Suite au passage du jury des Villes et Villages fleuris en août dernier, nous avons reçu les résultats au concours début novembre.

« Maintien du label « 2 fleurs » avec les félicitations du jury »

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu riche en compliments et conseils et remercie l'ensemble des élus et bénévoles pour le travail effectué tout au long de l'année.

X) Préparation Noël

La mise en service des décors de Noël se fera le 25 novembre.

L'arbre de Noël aura lieu le samedi 11 décembre, un dessin animé sera projeté et la distribution des cadeaux se fera par le Père Noël. Des dégustations seront proposées aux enfants et parents présents.

Mise en place de deux sapins dans la Commune.

Un budget sera alloué pour la décoration de la salle de motricité.

Distribution des bons d'achats et des colis de Noël aux aînés du 11 au 13 décembre.

Rappel : l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS organise son repas de fin d'année à la salle des fêtes de Bernes le dimanche 12 décembre dès midi.

XI) Questions diverses

Suite aux dernières annonces du Président de la République, Monsieur le Maire propose le passage d'un « Vaccinobus » afin de rendre le vaccin de la Covid19 accessible à tous.

Changement des passages du ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif dès le mois de janvier 2022.

Le passage se fera toujours tous les 15 jours

Semaine impaire - Mardi matin : tri sélectif

Semaine paire - Jeudi Matin : ordures ménagères

Travaux réalisés en 2021

Des travaux de rénovation de trottoirs et de parterres ont eu lieu rue de Roisel et chemin de la Vallée afin de faciliter l'entretien, épurer le fleurissement et permettre une meilleure évacuation des eaux pluviales.



Dans le cadre de la valorisation du patrimoine, nous avons aménagé les puits communaux avec l'aide des bénévoles. Encore une fois, l'effort collectif permet de beaux résultats. Un grand merci à eux.



Le terrain de pétanque de Montigny est désormais propre et utilisable pour de bonnes parties de plaisirs.



Des travaux de rénovation de l'abri bus de Montigny étaient également nécessaire.



Rénovation et création des passages piétons. Cela répond à l'engagement municipal pour un cadre de vie sécurisé et agréable dans notre Commune. Nous avons également créé des bandes jaunes afin d'interdire les stationnements dangereux dans les virages. Pour rappel, l'arrêté municipal concernant les stationnements gênants est effectif depuis le 1 janvier 2021.



Mise en place d'un verger conservatoire et d'un grillage végétal dans le cadre du projet "1 million d'arbres dans les hauts de France", financé en grande partie par la région. Merci à notre paysagiste et aux bénévoles.



Comme évoqué en début d'année, nous avons rénové la salle de motricité afin de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Les sanitaires sont actuellement en travaux suite à une montée de l'humidité lors de fortes pluies, le carrelage est posé, le lavabo va être changé et les murs peints et faïencés.



Halloween 2021

Mise en place d'un concours de dessin pour les enfants de la Commune. Des friandises ont été distribuées à l'ensemble des participants.



Cérémonie du 11 novembre



Il s'agit du premier évènement en présence des administrés organisé par la nouvelle équipe Municipale. L'objectif est de renouer les liens et partager un moment de convivialité.



Nous remercions l'ensemble des nombreuses personnes présentes. Le bien vivre ensemble reste un des objectifs fixés par votre Municipalité. Les enfants ont également apprécié ce moment de mémoire.



L'assemblée était invitée à la salle de motricité pour le verre de l'amitié. Les habitants ont également apprécié l'originalité des gourmandises. Nous avons également invité notre partenaire « Bleu de Terre » afin de présenter les produits locaux et proposer des dégustations.



Noël 2021



L'arbre de Noël de la Commune a eu lieu le samedi 11 décembre 2021. Afin de limiter les brassages il a fallu s'adapter et prévoir 3 groupes (1h par groupe). Merci à l'ensemble des élus, bénévoles, enfants, et parents pour la réussite de cette belle après-midi. Un grand merci au Père-Noël pour sa présence et sa gentillesse.



Un dessin animé était également proposé aux enfants suivi d'un goûter, les parents ont pu déguster l'excellent vin chaud maison.



Columbarium

Comme évoqué précédemment dans les différents comptes rendus de réunions, l'installation et l'aménagement autour du columbarium et de la stèle du souvenir sont maintenant terminés. L'objectif du début de mandat est désormais atteint.

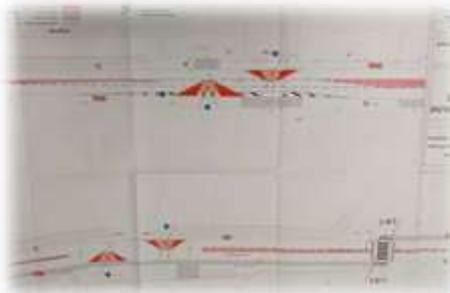
Le prix de vente d'une « case » est fixé à **1000 € TTC**.

La réservation d'une case se fera dans votre Mairie tous les jeudis de 16h30 à 18h30.



Projet ralentissement CD24

Votre équipe municipale œuvre à la sécurité notamment sur le CD 24. Suite au retour des questionnaires envoyés à chaque administré et aux différentes réunions en présence du Département, de la CCHS et du bureau d'étude, nous avons décidé de mettre en place 4 points de ralentissement sur l'ensemble de la Commune. Il s'agit du projet le plus important du mandat.



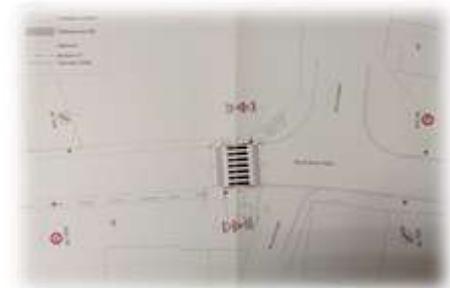
MONTIGNY :

2 paires de chicanes

1 passage piéton surélevé

Zones 30 km/h

Tous les habitants sont invités à se rendre en Mairie afin de vous présenter le projet avant signature de la convention. Nous travaillons actuellement sur les aides et demandes de subventions. Nous espérons le début des travaux fin du premier semestre 2022.



HERVILLY :

1 passage piéton surélevé

Zone 30 km/h

Afin de garantir une sécurité optimale, un partenariat est mis en place avec la gendarmerie afin de réaliser des contrôles fréquents dans notre Commune (voitures en mouvement ou banalisées, contrôle physique, radar etc...). Merci aux forces de l'ordre pour leurs disponibilités et la compréhension de notre problématique de vitesse.

VILLAGE FLEURI

Suite au passage du jury des Villes et Villages fleuris en août dernier, la Commune conserve le **label « 2 fleurs » avec les félicitations du jury »**

Encore une fois, nous remercions l'ensemble des élus et bénévoles pour le travail effectué tout au long de l'année. Vous trouverez ci-dessous le rapport du jury.



1) Démarche de labellisation

Le jury a visité une jolie Commune rurale de près de 200 âmes. Présence de binôme élu - technicien. L'équipe Municipale est dynamique et volontaire dans la démarche. L'accueil a été construit et le jury a constaté une belle appropriation du label.

2) Animation et promotion de la démarche

Le jury a apprécié la bonne connaissance du label de l'équipe. Il a également beaucoup apprécié la communication vers les habitants via la page Facebook, le site et la Gazette du village notamment. L'équipe s'implique dans la création d'une commission participative de fleurissement.



3) Patrimoine végétal et fleurissement

Très beau patrimoine arboré ayant conservé un port naturel, ce qui est fort appréciable. Le jury préconise de contacter un expert arboricole éventuellement via l'association « Arbre » pour évaluer l'état sanitaire des vieux sujets (tilleuls, marronniers) et d'être conseillé au mieux sur les éventuels travaux à engager. Si des travaux étaient à prévoir, faire appel à un arboriste expert (et non à une société d'espaces verts).

Toujours via l'association « Arbre », voir s'il est possible de procéder au classement « Arbre Remarquable » pour certains sujets. Concernant les arbustes, le jury vous recommande de veiller à les conduire en port naturel (ex : les troènes qui sont taillés au carré).



Le fleurissement est homogène dans l'ensemble. Le jury vous encourage à poursuivre la plantation de vivaces. Le jury tient à noter l'implication de la Commune dans la plantation d'arbres via l'appel à projet « 1 million d'arbres dans les Hauts de France ».

4) Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Le jury a noté l'effacement des réseaux, la valorisation des déchets verts et l'éclairage LED. Il faudrait mettre en place des zones de fauche tardive et envisager un inventaire floristique et faunistique de la biodiversité sur une de ces parcelles de fauche tardive et voir si l'on constate une évolution ou pas. L'association Chico Mendès ou les écoles peuvent apporter leur soutien dans cette démarche.



5) Analyse par espace

Il serait intéressant d'harmoniser le mobilier urbain. La plantation d'un arbre au niveau du terrain de pétanque serait une bonne initiative. Le jury vous encourage à poursuivre la végétalisation herbacée du cimetière. Au niveau du cimetière, le jury vous recommande de continuer à enlever les *Lonicera nitida* taillés au carré mais de conserver les buis. Il vous conseille également d'implanter des vivaces sur le talus du monument aux morts.

6) Visite du jury

Visite très agréable, circuit pertinent et bien organisé.

Conclusion :

Le jury maintient le label 2 fleurs avec ses félicitations.

Sa prochaine visite est prévue en 2024



Concours des Maisons Fleuries

🌻 Félicitations à nos deux gagnants M.KULAVIAK et M. et Mme LOISEAUX 🌻



Association HERVILLY- MONTIGNY LOISIRS



Le repas de fin d'année a eu lieu le dimanche 12 décembre 2021. Un grand bravo au Président, aux membres du bureau, et aux bénévoles de l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS pour ce bon moment dans la joie et la convivialité.

Un grand merci à Maxime pour la bonne ambiance et à la boucherie Van-Coppenole pour le bon repas.



Une belle photo avec nos aînés, merci à eux pour leur présence et leur bonne humeur.

Gestion des DECHETS



HORAIRES D'OUVERTURE
ROISEL
Rue de la gare - 80 240 Roisel
Tél : 03 22 85 96 08



ETE du 1er avril au 30 septembre		
LUNDI	<i>Fermée</i>	14h00 - 18h00
MARDI	<i>Fermée</i>	14h00 - 18h00
MERCREDI	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
JEUDI	<i>Fermée</i>	14h00 - 18h00
VENREDI	<i>Fermée</i>	14h00 - 18h00
SAMEDI	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
DIMANCHE	10h00 - 12h00	<i>Fermée</i>

HIVER du 1er octobre au 31 mars		
LUNDI	<i>Fermée</i>	14h00 - 17h00
MARDI	<i>Fermée</i>	14h00 - 17h00
MERCREDI	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
JEUDI	<i>Fermée</i>	14h00 - 17h00
VENREDI	<i>Fermée</i>	14h00 - 17h00
SAMEDI	10h00 - 12h00	14h00 - 17h00
DIMANCHE	<i>Fermée</i>	



**INFORMATION SUR LA COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES**

Après quasiment 6 mois laissés aux usagers pour s'approprier les nouvelles consignes de tri, les conteneurs étant par ailleurs adaptés au foyer(*), nous vous informons que :

**LES SACS SITUÉS À CÔTÉ DES POUBELLES
NE SERONT PLUS RAMASSÉS À COMPTER DE
CE JOUR, JEUDI 24 JUIN.**

*RAPPEL DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DES CONTENEURS
(sauf exception d'élément particulier, adaptable pour 1 ou 2 personnes)



1 ou 2 personnes



3 ou 4 personnes



5 personnes et plus

Pour toute demande de modification de sac, veuillez contacter votre maire.

Attention changement des jours de collecte!

Mardi Matin tri sélectif

Jeudi Matin ordures ménagères

Passages 2022 des ordures ménagères et collectes du tri sélectif



Haute Somme
23 avenue de l'Europe
80 201 Péronne Cedex
03.22.84.27.51

HERVILLY MONTIGNY

CITEO

Année 2022



Collecte des ordures ménagères



Changement de jour



JANVIER	6-20	JUILLET	7-21
FEVRIER	3-17	AOUT	4-18
MARS	3-17-31	SEPTEMBRE	1-15-29
AVRIL	14-28	OCTOBRE	13-27
MAI	12-23*	NOVEMBRE	10-24
JUIN	9-23	DECEMBRE	8-22

***rattrapage**



Pensez à sortir votre bac, vos sacs jaunes et bleus la veille au soir

Collecte du tri sélectif (sacs jaunes et bleus)



Changement de jour



JANVIER	11-25	JUILLET	12-26
FEVRIER	8-22	AOUT	9-23
MARS	8-22	SEPTEMBRE	6-20
AVRIL	5-19	OCTOBRE	4-18-31*
MAI	3-17-31	NOVEMBRE	15-29
JUIN	14-28	DECEMBRE	13-27

Sacs jaunes

Bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes en acier, pots de yaourt en plastique, barquettes alimentaires, suremballages



Sacs Bleus

Papiers, cartons et cartonnettes

Les cartons supérieurs à 50 cm sont à déposer en déchèterie



PHOTO DE CLASSE

1963-1964 - Hervilly-Montigny



1^{er} rang : CADART Yves, CADART Bernard, DUPUIS Jacques, MONDOT Alain, MORET Christian, DATA François, HOUZE Philippe

2^{ème} rang (debout) : DODRE Bernadette, FRIAND Nicoles, KULAWIAK Martine, FRIAND Jean-Louis, SALESSE Dominique, CASTER Henri, BONNETIER Françoise, ROYER Nadine, DUPUIS Dominique, CADART Claudine.

3^{ème} rang (debout) : Mr SALESSE, DODRE Jacqueline, MONDOT Nadine, ?, KULAVIAK Annick, DUPUIS Joël, MONDOT Joël

Retour en arrière...

(source : www.somme-bellefontaine.fr)

Victimes de la Première Guerre mondiale - une Somme de vies brisées par 14 18.

Né le 5 juillet 1892, Charles DUBOIS n'a pas de père connu. Fils naturel de Clémence DUBOIS, il est baptisé, le 14 juillet, en l'église de Cartigny.

Clémence a 21 ans. Elle est née à Buire-Courcelles. C'est dans ce village qu'elle repart avec son bébé pour débiter une autre vie. Quand naissent ensuite Henri, Fernand, et Robert, il n'y a toujours pas de papa officiel. Les quatre garçons portent le nom de leur mère. En 1905, Clémence épouse Eugène Coutant. Il est valet de charrue dans la ferme Lucquet. C'est également chez Lucquet que Clémence travaille, comme manouvrière.

Clémence et Eugène ont deux filles, Eugénie et Lucie. Toute la famille vit sous le même toit, tout d'abord, Rue du Centre à Buire-Courcelles, puis Rue de Saint-Quentin, au hameau de Montigny. Les garçons s'appellent DUBOIS, comme leur mère, et les filles, reconnues par leur père, s'appellent Coutant.



Montigny est un lieu-dit de la commune d'Hervilly. Située à l'extrémité Est du département de la Somme, Hervilly fait partie du canton de Roisel. Le village de 350 habitants est entouré par Hesbécourt, Bernes, Roisel, communes de la Somme, et Jeancourt et Vendelles, communes de l'Aisne.

L'activité est surtout agricole, mais aussi liée au tissage de la laine et du coton. L'élevage des moutons est important, puisqu'on compte plus de 600 bêtes sur le territoire du village. Il y a environ 40 métiers à tisser, en ce début du XXe siècle, installés essentiellement dans des petits ateliers familiaux. La commune possède aussi une sucrerie. Le patron habite la commune. Il s'appelle Odilon Carpéza.

Les habitants du chef-lieu d'Hervilly viennent souvent au hameau de Montigny. Même s'il ne compte guère plus de 80 habitants et qu'il se situe à plus d'un kilomètre et demi du chef-lieu, c'est ici qu'il faut venir pour prendre le train vers la grande ville de Saint-Quentin. Les déplacements se font rarement vers Amiens. Les principales sorties sont vers les marchés de Roisel. Le lundi, c'est le marché aux bêtes grasses et le 28 du mois, c'est le franc marché, sorte de foire où on trouve de tout.

Charles DUBOIS, comme ses frères et son beau-père, travaille chez Carpéza. Même si la famille est grande, deux pensionnaires supplémentaires sont abrités sous le toit des Coutant/Dubois. Un vieil homme originaire de Miraumont, et le jeune Charles TRICOTTET, du même âge que Charles DUBOIS, qui est, comme lui, employé chez Carpéza.



Conducteur de tracteur agricole est la profession que Charles DUBOIS déclare quand il se présente pour le Conseil de Révision, à Roisel. Accompagné du pensionnaire, TRICOTTET, ils vont savoir où se passera leur service militaire. Charles apprend avec joie qu'il est incorporé au 120^e Régiment d'Infanterie de la toute proche ville de Péronne. TRICOTTET ne va pas bien loin, puisqu'il est affecté au 87^e RI de Saint-Quentin.

Les deux jeunes hommes prennent le train, le 9 octobre 1913, dans leur hameau de Montigny. Si TRICOTTET se rend bien à Saint-Quentin, ce n'est pas Péronne le terminus pour Charles. Le 120^e quitte la caserne Foy, de Péronne, pour rejoindre Stenay, dans la Meuse. Plusieurs régiments ont été désignés pour aller renforcer la sécurité des frontières. Le 120^e en fait partie.

La guerre est déclarée le 3 août. Le 87^e RI rejoint les autres régiments déjà transférés vers l'Est les mois précédents...

Agent Communal

Depuis septembre 2021, Bruno occupe le poste d'agent Communal dans notre collectivité, très motivé, minutieux, et souriant il répond à l'ensemble des attentes prévues à ce poste.

Agé de 57 ans, Bruno est né le 30 mars 1964 à Buires-Courcelles. Ouvrier d'usine à la filature Française de Mohair pendant 23 ans, Bruno a également travaillé pendant 7 ans chez ID Logistique en tant qu'agent de nettoyage. Son dernier poste occupé était à la ville de Péronne en espaces verts pendant un an et demi.

Ses passions : La pêche, le foot, la marche, et le jardinage

Bruno : « *Je suis très content de travailler pour la Commune d'Hervilly-Montigny avec de bonnes personnes. Le travail me plaît et je souhaite faire le maximum pour avoir une Commune agréable à regarder. J'espère rester le plus longtemps possible jusqu'à ma retraite en 2026* ».



Terrain à vendre

Suite au bornage de la parcelle ZD90 à Montigny (derrière le conteneur à verre) et comme évoqué dans les différents comptes rendus, la Commune décide de mettre en vente le terrain (environ 3100 m²).

Le prix de base est de 15 000 €. Comme évoqué précédemment, la vente du terrain se fera par enchère à transmettre sous enveloppe à la Mairie. La date limite des offres est fixée au 31 janvier 2022. L'ouverture des enveloppes se fera en présence de l'ensemble des candidats.



Pour le bien être de tous, nous vous invitons à respecter votre voisinage, concernant l'entretien de vos espaces verts, vos loisirs et bricolages il vous est demandé de respecter les horaires mis en place :

Autorisation tous les jours de la semaine : 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

Autorisation dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Un rappel est fait aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens, chats, et autres animaux) ; La divagation dans la commune n'est pas tolérée, l'animal trouvé errant sera confié au refuge de ROUVROY, merci de votre compréhension.

Comme chaque année, comme l'indique le Code Rural, d'entretenir le trottoir, cela ne vous prendra que quelques minutes et permettra d'occuper notre employé à d'autres tâches.

Pour suivre l'actualité de votre Commune :

www.lacontreehervilly-montigny.com

Ou sur notre page **FACEBOOK** Hervilly-Montigny Infos Village

Le MAIRE,

Les Adjointes,

L'ensemble des Conseillers Municipaux,

*Vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin
d'année*